

« Dans les centres de formation, les cadres ont aussi appris à revendiquer »

La C.G.T. puis l'U.F.C. ont toujours assuré une présence active dans les centres de formation.

Les mouvements dans les cours internes comme externes ne se comptent plus, de la simple pétition aux nombreuses grèves massivement suivies, des rassemblements devant le ministère, puis les sièges des exploitants, aux audiences et délégations de masse dans les centres de formation, directions.

Les plus "gradés" n'étaient pas les moins revendicatifs. Les couloirs de l'INT ont longtemps résonné des manifestations sonores de cours d'INP.

Les acquis ont été importants, aussi bien sur les indemnités de stage, le maintien de primes, le déroulement des cours, la durée du stage et la titularisation, les injustices dues aux classifs, etc.

Le fait d'être cadre, débutant, souvent déraciné ne freinait en rien l'ardeur revendicative. L'attitude de l'administration, puis des exploitants, les conditions d'entrée en cours étaient mal vécues et entretenaient une perpétuelle insatisfaction au sein de cette population en droit d'attendre un autre accueil. La situation a-t-elle vraiment changé ? La présence de l'U.F.C. pour lutter et rentrer dans ses droits trouve là toute sa justification...

« Au début des années 60, le collectif fédéral de la Commission des inspecteurs élargit son champ d'action en direction des cours d'inspecteurs-élèves en confiant cette responsabilité à un nouveau camarade dont ce sera la tâche essentielle durant une dizaine d'années.

Très rapidement, cette activité va se modifier. Une brochure spécifique à cette catégorie de personnel naît. Elle sert de support d'approche dans les cours et de complément aux tracts et circulaires dont la périodicité s'accroît, ainsi qu'à la rubrique qui paraît régulièrement dans "Le Bulletin des Inspecteurs".

Parallèlement, les visites et réunions dans les cours se multiplient sous deux aspects :

– les déplacements du responsable fédéral, seul au début,

s'élargissent à d'autres camarades et surtout ne se confinent pas à la seule séance d'accueil ;

– tous les lieux d'enseignement sont visités régulièrement ; pour les télécoms, la tâche était relativement aisée parce que concentrée à Paris, rue Barrault ; il en allait autrement à La Poste qui avait une multitude de cours en Ile-de-France comme en province (Lyon, Lille, Toulouse, Rennes...).

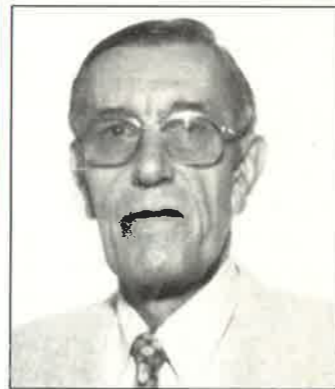
Le soutien des syndicats départementaux nous était acquis. Mieux même, dans certains centres de province, comme à Lyon, un camarade inspecteur menait l'activité fédérale dans ce domaine, régulièrement sur place.

La technique d'approche bénéficiait au début de l'effet de surprise vis-à-vis de l'administration et à La Poste de l'éparpillement des cours.

Nous avons bien sûr des points d'appui dans les cours avec les INE syndiqué(e)s à la C.G.T. dont nous avions les noms et que nous contactions dès l'accueil. Nombreux ont été ceux et celles qui nous ont aidés en distribuant les tracts et en organisant les réunions.

Grâce à ce travail collectif, impulsé par la fédération, les résultats positifs s'engrangaient d'année en année. La C.G.T. était la seule sur le terrain, et son audience était grande. Son renforcement d'ailleurs traduisait régulièrement son audience.

La participation massive des inspecteurs élèves des cours aux mouvements revendicatifs, tant spécifiques que catégoriels et généraux ne se démentait pas. Ce fut notamment le cas en 1968 et en 1974. Et, bien sûr, la satisfaction d'un certain nombre de légitimes revendications s'en suivait : véritable mixité dans le recrute-



J. LAFFAIT

ment par concours (50/50 au lieu de 90/10), affectations à la sortie des cours, indemnités spécifiques, etc.

Tout un travail collectif qui a enrichi ce qui se réalisait avant et qui a servi de base pour celui qui a suivi. En tout cas, un enrichissement pour ceux et celles qui l'ont pratiqué !

21, 22, 29 mai 1975 : grève des INE.

Réforme cat. A de 1975 étalée sur 2 ans : INE, 1 an de stage au lieu de 2.

3 mars 1976 : grève dans les INCA et l'INT à l'appel C.G.T., C.F.D.T., F.N.T., 50 à 96 % de grévistes selon les établissements.

Décret du 7.12.1976 sur les nouvelles indemnités de stage : succès important.

Décret du 16.12.1977 : gain d'un échelon pour les INE.

20 avril 1978 : grève des INET avec une manif de 300 participants.

20 mai 1980 : grève INE, appel C.G.T.

...Et ainsi de suite jusqu'à maintenant.

« Je garde un très bon souvenir de la période où je représentais la C.G.T. dans les cours d'INET. Il ne fallait pas se pointer avec des choses toutes ficelées. Les revendications étaient déterminées par les stagiaires. Les formes d'action aussi. Les préavis de grève étaient rédigés sur place. Leurs représentants participaient aux audiences. Pour l'époque (milieu des années 80), la démarche était assez neuve. Je me rappelle d'A.G. regroupant la quasi totalité des élèves, jusqu'à une certaine de participants. La démarche de la C.G.T., son syndicalisme cadre étaient bien perçus. Je pense que nous avons diffusé une certaine conception du rôle du cadre (responsabilité, pouvoir de décision, esprit d'équipe, moyens d'assumer sa fonction, dignité) qui a marqué la suite des événements. »

J.C. NÉANT.

1975 1995

A l'initiative

SUR cette double page centrale, une sorte de pot-pourri. Quelques points de repère sortis du foisonnement qui fut le lot quotidien des militant(e)s de l'U.F.C., ces vingt dernières années. L'illustration d'un type de syndicalisme qui se doit d'être éternellement d'actualité. Place à la vie.

La grève

Les idées reçues ont la vie dure. Les cadres ne faisaient jamais grève. Ils ont certes leurs formes d'action propres, on en parle dans cette brochure. Mais il faut réaffirmer bien haut une réalité : les cadres de P.T.T. font souvent grève... Ils savent aussi utiliser cette forme d'action, seuls pour leurs propres revendications, avec les autres catégories de personnel pour la défense du Service public, du statut ou, plus largement, avec l'ensemble des salariés pour le pouvoir d'achat, la protection sociale, les questions de société. Quelques dates parmi d'autres :

10 juin 1976. 2 000 cadres des P.T.T. en grève à l'appel C.G.T., C.F.D.T., F.N.T. sur les libertés.

24 mai 1977. Grève interpro contre les mesures d'austérité du plan Barre. Appel de tous les syndicats. Forte participation des cadres.

24 octobre 1978. Première grève "historique" des R.D. (receveurs-distributeurs). 2 000 grévistes à l'appel C.G.T., C.F.D.T., Amicale. Étape qui leur permettra de conquérir... le droit de grève et, plus tard, le statut de receveur rural.

11 décembre 1979. Grève des cadres des P.T.T. Appel C.G.T., C.F.D.T., C.G.C., F.N.T. 5 000 grévistes pour la revalorisation de la profession, le service public, le statut. Un événement.

16 octobre 1980. 20 000 cadres venus de toute la France, dont plusieurs centaines des P.T.T., manifestent ensemble à l'appel C.G.T., U.G.I.C.T. pour la sauvegarde du potentiel économique, l'intervention dans les prises de décision, les libertés et garanties collectives.

21 octobre 1986. Les cadres ont pris toute leur place dans la plus forte grève depuis 1974, contre le projet Longuet.

23 mars 1993. La plus forte grève de cadres depuis 15 ans (2 000 grévistes). "Les cadres contestent la réforme par l'action."

12 octobre 1993. Contre la privatisation, pour d'autres solutions. A l'appel de tous les syndicats, sauf la C.F.D.T., à La Poste. 64 % des IN et 25 % des cadres supérieurs en grève à France Télécom à l'appel de tous les syndicats.

16 mars 1995. Mobilisation historique des receveurs pour la défense du service public et le maintien de 8 000 emplois de receveur au seul appel de la C.G.T.

30 mai 1995. Toujours contre la privatisation. Résultat similaire à 1993. 70 % des cadres et 30 % des cadres supérieurs en grève à France Télécom.

Le 24 octobre 1985, une délégation d'inspecteurs dépose au ministère 2 500 signatures pour l'ASTEC et la carrière unique.

La tête et les jambes

Réfléchir, confronter les idées, faire des propositions pour mieux lutter. Mettre le débat démocratique au service de l'efficacité revendicative. L'U.F.C. n'a jamais eu peur de la confrontation. Une pratique qui a contribué à ancrer sa crédibilité. Quelques dates, ces vingt dernières années. Pour les jambes, voir les autres rubriques.

10-11 décembre 1977. Conférence générale sur les cadres. En interne. Constate les progrès réalisés dans l'activité depuis la création de l'U.F.C. A l'ordre du jour, les revendications, la pression exercée par l'administration, des progrès qui restent à réaliser.

21 février 1980. Conférence-débat publique. "Informatique et télématique : la C.G.T. et le progrès technique. Le progrès scientifique et technique au profit de qui ?"

12 décembre 1983. Débat public et contradictoire. "Service public : un atout économique et social, les enjeux aux P.T.T.". 300 participants.

14-15 mars 1985. Conférence nationale des cadres. En interne. Comment agir pour mieux jouer notre rôle : la défense des intérêts et des revendications des cadres. S'organiser en conséquence. Avec des cadres C.G.T. d'E.D.F. et Renault.

9 avril 1987. Débat public et pluraliste à Barrault. "Face à la déréglementation et à la concurrence, quelles propositions ?"

29 septembre 1988. Conférence nationale des cadres. En interne. "Choisir d'agir, c'est choisir l'avenir."

20 janvier 1989. L'U.F.C. innove. Première utilisation du réseau VIF par une organisation syndicale. Un succès. 1 500 cadres en direct avec la C.G.T. Les nouvelles technologies au service de la démocratie.

23-24 janvier 1991. Conférence nationale des cadres au Futuroscope. Les amicales sont invitées. Les DRH de La Poste et France Télécom s'exprimeront en vidéo.

10 décembre 1992. VIF U.F.C. "Reclassement, classif, l'action avec l'U.F.C. pour changer le cours des choses. Première conférence après la réforme, pour d'autres propositions."

